

**L'association Rencontre et Culture recrute :
UN·E ANIMATEUR·TRICE JEUNESSE (11/17 ans)**

Type de contrat : CDII – Temps partiel (environ 16h30 hebdomadaires).

Convention Collective ECLAT : Groupe B – Coefficient 265.

Rémunération de base mensuelle : 989€ brut (base 01 mars au 31 août) selon expérience.

Lieu de travail : Espace Jeunes « Maison Verte » et lieux d'activités associés.

Missions

Sous l'autorité de la coordination enfance-jeunesse et de l'adjointe de coordination jeunesse, l'animateur·trice jeunesse a pour missions de :

- Encadrer et animer des publics adolescents (11/17 ans), jeunes et jeunes adultes dans le cadre de loisirs éducatifs, culturels et sportifs.
- Assurer l'accueil et l'animation de l'Espace Jeunes Maison Verte (11/17 ans).
- Participer à la préparation, la mise en œuvre et l'animation de programmes d'activités adaptés au public jeunesse.
- Être force de proposition dans la conception de projets et d'animations.
- Lire, suivre et gérer un budget simple dédié aux activités. (Fond de caisse)
- Participer à l'organisation matérielle et au suivi des actions menées.

Compétences requises

- Connaissance du public adolescent et jeunesse.
- Capacité à concevoir et animer des activités collectives.
- Capacité à travailler en équipe et en autonomie.
- Notion de gestion budgétaire simple.

Profil recherché

- BAFA, CPJEPS, BPJEPS ou équivalent.
- Expérience auprès du public adolescent souhaitée.
- Sens des responsabilités, de l'écoute et de la relation éducative.
- Dynamisme, créativité et esprit d'initiative.

Conditions particulières

- Périodes scolaires : 19h / semaine

Mardi et jeudi 16h-19h / mercredi 10h-12h ; 14h-19h / vendredi 16h-20h ; 20h30-22h30.

- Périodes de vacances scolaires : 28h / semaine selon programmation.
- Périodes d'intermittence : non travaillée (3 périodes dans l'année).

Poste à pourvoir immédiatement

Envoyer CV, lettre de motivation à l'attention de la Direction : recrutement@mqvillejean.fr

ANIMATEUR·TRICE JEUNESSE

CDII

Groupe B – Coeff.265 - Secteur Jeunesse

Définition Convention Collective de l'Animation (Eclat) :

Groupe B– Coefficient. 265

Autonomie : Les consignes et processus sont mis en œuvre. Le contrôle est permanent.

Responsabilité : Responsabilité des biens (matériel, outils, salle éventuellement) confiés au salarié et/ou des personnes extérieures dont le salarié à la charge (public accueilli). Peut avoir la gestion d'un fond de caisse.

Technicité : Compétences professionnelles pratiques dans le cadre d'une activité généralement simple.

Relationnel : Les échanges sont variés et s'adressent à des interlocuteurs différents.

Lieu d'activité : Maison Verte et lieux d'activités associés

Lien hiérarchique : Coordinateurs Enfance Jeunesse
Adjointe de coordination jeunesse

Relations fonctionnelles : Usagers, adhérents
Salariés - Equipe

MISSIONS Association Rencontre et Culture :

Dans le respect du projet et sous l'autorité de la coordination enfance-jeunesse et de l'adjointe de coordination jeunesse, l'animateur·trice jeunesse assure l'accueil, l'encadrement et l'animation des publics jeunesse fréquentant la Maison Verte. Il/elle contribue activement à la mise en œuvre d'actions éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, en étant force de proposition dans la dynamique et l'évolution des espaces jeunesse.

Prenant en compte le milieu d'appartenance ou d'origine des publics, les valeurs et les rôles qui lui sont liés, l'animateur a pour missions principales :

Animation et encadrement des publics

- Encadrer et animer des publics **adolescents (11/17 ans), jeunes et jeunes adultes** dans une démarche de loisirs éducatifs.
- Assurer l'animation et le bon fonctionnement de l'**Espace Jeunes Maison Verte**.
- Garantir un cadre sécurisant, bienveillant et propice à l'expression et à l'autonomie des jeunes.
- Favoriser la participation, l'engagement et la prise d'initiative des jeunes.

Conception et mise en œuvre de projets

- Participer, sous la coordination de la hiérarchie, à la mise en place et à l'animation de programmes d'activités adaptés aux besoins, attentes et caractéristiques du public jeunesse.
- Être **force de proposition** dans le cadre du projet pédagogique défini par l'association et sous la validation de la hiérarchie.
- Contribuer à la dynamique collective de l'équipe d'animation et aux temps de réflexion pédagogique.

Gestion et organisation

- Lire, suivre et gérer un **budget simple** dédié aux activités jeunesse.
- Participer à l'organisation matérielle et logistique des activités.
- Rendre compte des actions menées à travers des bilans simples et des échanges avec l'équipe.

Compétences et savoir-être attendus

- Respect, solidarité, écoute et relationnel.

Compétences / connaissances.

- Connaissance des publics adolescents et jeunes et des règles de base des ACM.
- Capacité à concevoir et animer des activités éducatives, culturelles et/ou sportives.
- Notions de gestion budgétaire simple.
- Capacité à travailler en équipe et en autonomie.

Savoir-être

- Sens de l'écoute et de la relation éducative.
- Créativité, dynamisme et esprit d'initiative.
- Capacité à fédérer et à mobiliser les jeunes.
- Posture professionnelle, responsable et bienveillante.

Il / elle connaît les règles élémentaires pour la formalisation de son travail à l'écrit et à l'oral.

Il / elle sait anticiper, s'organiser et gérer son temps en tenant compte de l'organisation de l'équipe générale.

Il / elle est soucieux d'offrir un environnement sécurisant et adapté pour les publics accueillis.

Il / elle participe à la vie de l'équipe.